



**CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE  
SUR LA MONDIALISATION ET LE TRAVAIL**  
**INTERUNIVERSITY RESEARCH CENTRE  
ON GLOBALIZATION AND WORK**

## **PROGRAMME**

**5<sup>ième</sup> Rencontre d'équipe**  
**Projet CRSH-GTRC du CRIMT**

**9-12 mai 2012**

**Manoir des Sables**  
**90, avenue des Jardins, Orford, J1X 6M6**  
**Tel: 1.866.656.4747**

# TABLE DES MATIÈRES

## Activités pré-Magog

A. École doctorale .....	4
A.1 – Introduction et présentation .....	4
A.2 – L’autre recherche.....	4
A.3 – La vie secrète de... ou tout ce que vous avez toujours voulu sur le parcours doctoral sans jamais oser le demander.....	6
A.4 – Des pommes, des oranges et...des pépins ? .....	7
A.5 – Thèse et société .....	28
B. Atelier préparatoire ouvert – L’avenir syndical : innovations, transformations et stratégies .....	9

## Rencontre de projet CRIMT-GTRC II

Plénière I – État du projet CRIMT-GTRC II / Fractures institutionnelles .....	10
Plénière II – Le rôle transformateur des acteurs .....	17
Plénière III – Quelles théories, quels concepts ? .....	23
Plénière IV – Le chercheur et la société .....	29
Atelier 1.1 – Les dynamiques de l’exclusion, source de revitalisation pour le droit du travail ? .....	11
Atelier 1.2 – Travail et travailleurs du savoir. <i>Fournisseurs de contenu</i> du monde entier : unissez-vous ?.....	13
Atelier 1.3 – Innovation, apprentissage et transformations au sein des syndicats .....	15
Atelier 2.1 – Développement durable et régulation du travail.....	18
Atelier 2.2 – Les paradigmes du droit du travail : suivi des rencontres d’Avignon et de Montréal (2011) .....	20
Atelier 2.3 – Les dynamiques transnationales de l’action syndicale et la régulation sociale multiniveaux.....	21
Atelier 3.1 – Régions et grappes : qu’avons-nous appris de l’étude des différentes formes de gouvernance infranationale ?.....	24
Atelier 3.2 – Justice et dignité au travail.....	25
Atelier 4.1 – Atelier préparatoire ouvert – Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail .....	26
Atelier 4.2 – Atelier préparatoire ouvert – Les dynamiques de l’avantage institutionnel comparé .....	27

MAGOG V • 5<sup>ième</sup> rencontre d'équipe - Projet CRSH-GTRC du CRIMT / 5<sup>th</sup> CRIMT SSHRC-MCRI Full-Team Meeting

	Mercredi 9 mai / Wednesday, May 9 <sup>th</sup>	Jeudi 10 mai / Thursday, May 10 <sup>th</sup>	Vendredi 11 mai / Friday, May 11 <sup>th</sup>	Samedi 12 mai / Saturday, May 12 <sup>th</sup>
Dej. / Breakfast		7:00 - 8:30	7:00 - 8:45	7:00 - 9:00
AM1		<p>8:30 - 10:00</p> <p><b>A.4 École doctorale / Doctoral School</b> Salle Champêtre CD Room ☺ Des pommes, des oranges et des...pépins ? / <i>I Thought Apples and Oranges Were Fruits</i></p>	<p>8:30- 10:30</p> <p><b>Plénière II / Plenary II</b> Salle Champêtre ABCD Room ☺</p> <p>Le rôle transformateur des acteurs / <i>The Transformational Role of Actors</i></p> <p>Président / Chair : <b>Marc-Antoin Hennebert</b> Participants : <b>Guylaine Vallée</b> <b>Kim Voss</b> <b>Larry Haiven</b> <b>Peter Fairbrother</b> <b>Christian Dufour &amp; Adelheid Hege</b></p>	<p>8:45 - 10:30</p> <p><b>Ateliers 4 / Workshops 4</b></p> <p>4.1) Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail / <i>New Frontiers of Citizenship at Work</i>. Atelier préparatoire ouvert visant à organiser le colloque 2013 du CRIMT sur la citoyenneté au travail / <i>Open Planning Workshop in preparation of CRIMT's 2013 conference on Citizenship at Work</i> • Salle Cordial Room</p> <p>4.2) Les dynamiques de l'avantage institutionnel comparé / <i>The Social Dynamics of Comparative Institutional Advantage</i>. Atelier préparatoire ouvert visant à organiser le colloque 2014 du CRIMT sur l'avantage institutionnel comparé / <i>Open Planning Workshop in preparation of CRIMT's 2014 conference on Comparative Institutional Advantage</i> • Salle Président AB Room</p> <p><b>A.5 École doctorale / Doctoral School</b> Salle Champêtre CD Room ☺ Thèse et société / <i>Thesis and Society</i></p>
Pause/ Break		10:00 - 10:30	10:30 - 11:00	10:30 - 11:00
AM2	<p>11:30 - 12:30</p> <p><b>A.1 École doctorale / Doctoral School</b> Salle Champêtre CD Room ☺ Introduction et présentation des participants / <i>Introduction and Presentation of Participants</i></p>	<p>10:30 - 12:00</p> <p><b>B.1 Atelier préparatoire / Planning Workshop</b> Salle Champêtre CD Room ☺ L'avenir syndical: innovations, transformations et stratégies. Rencontre ouverte du comité scientifique (tous sont les bienvenus) / <i>Union Futures: Innovations, Transformations, Strategies. Open Meeting of the Scientific Committee (all are welcome).</i></p>	<p>11:00 - 12:45</p> <p><b>Ateliers 2 / Workshops 2</b></p> <p>2.1) Développement durable / <i>Sustainable Development</i> • Salle Président AB Room</p> <p>2.2) Les paradigmes du droit du travail : suivi des séminaires d'Avignon et de Montréal, 2011 / <i>Labour Law Paradigms : Follow-up to the 2011 Avignon and Montreal Seminars</i> • Salle Cordial Room</p> <p>2.3) Régulation sociale multinationaux / <i>Multilevel Social Regulation</i> • Salle Champêtre CD Room ☺</p>	<p>11:00 - 12:45</p> <p><b>Plénière IV / Plenary IV</b> Salle Champêtre ABCD Room ☺</p> <p>Le chercheur et la société / <i>The Researcher and Society</i></p> <p>Président / Chair : <b>Gilles Trudeau</b> Participants : <b>Jean Charest</b> <b>Ian Robinson</b> <b>Marie-Ange Moreau</b> <b>David Peetz</b> <b>Philippe Pochet</b> <b>Doctorant / PhD Student</b></p>
Lunch	12:30 - 13:30	12:00 - 13:30	12:45 - 14:15	Servi à compter de 12:00 / Served from 12 PM
PM1	<p>13:30 - 15:00</p> <p><b>A.2 École doctorale / Doctoral School</b> Salle Champêtre CD Room ☺ L'autre recherche / <i>The Other Research</i></p>	<p>13:30 - 16:00</p> <p><b>Plénière I / Plenary I</b> Salle Champêtre ABCD Room ☺</p> <p>L'état du projet CRIIMT-GTRC II / <i>The State of the CRIMT MCRI II Project</i></p> <p><b>Gregor Murray</b></p> <p>Fractures institutionnelles / <i>Institutional Fractures</i></p> <p>Président / Chair : <b>Gregor Murray</b> Participants : <b>Christian Brunelle</b> <b>Ann Frost</b> <b>Charles Heckscher</b> <b>Charlotte Yates</b></p>	<p>14:15 - 16:15</p> <p><b>Plénière III / Plenary III</b> Salle Champêtre ABCD Room ☺</p> <p>Quelles théories, quels concepts ? / <i>What Theories, What Concepts?</i></p> <p>Président/ Chair : <b>Christian Lévesque</b> Participants : <b>Phil Almond</b> <b>Barbara Pocock</b> <b>Martin Dumas</b> <b>John Godard</b></p>	Fin de la rencontre / <i>End of Meeting</i>
Pause/ Break	15:00 - 15:30	16:00 - 16:30	16:15 - 16:45	
PM2	<p>15:30 - 17:00</p> <p><b>A.3 École doctorale / Doctoral School</b> Salle Champêtre CD Room ☺ La vie secrète de...ou tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le parcours doctoral sans jamais oser le demander / <i>The Secret Life of the PhD: Help with the things you need to know but were afraid to ask!</i></p>	<p>16:30 - 18:15</p> <p><b>Ateliers 1 / Workshops 1</b></p> <p>1.1) Les dynamiques de l'exclusion / <i>The Dynamics of Exclusion</i> • Salle Champêtre CD Room ☺</p> <p>1.2) Travail et travailleurs du savoir / <i>Knowledge Work and Workers</i> • Salle Président AB Room</p> <p>1.3) Innovation, apprentissage et transformations au sein des syndicats / <i>Union Innovation, Learning and Transformation</i> • Salle Cordial Room</p>	<p>16:45 - 18:30</p> <p><b>Ateliers 3 / Workshops 3</b></p> <p>3.1) Régions et grappes / <i>Regions and Clusters</i> • Salle Champêtre CD Room ☺</p> <p>3.2) Justice et dignité au travail / <i>Justice and Dignity at Work</i> • Salle Cordial Room</p>	

## ÉCOLE DOCTORALE

L'École doctorale traitera de trois types de recherche : qualitative, comparative et... de soi-même ! Chaque type de recherche fera l'objet d'un atelier, pour conclure avec une séance sur la diffusion et l'impact de la recherche. Ce document décrit chacune des activités au programme et propose une série de questions auxquelles nous souhaitons que réfléchissent les étudiants.

**9 mai 2012**

**11:30-12:30** (Salle Champêtre CD ☎)

### **Atelier A.1 : Introduction / présentation des participantes et des participants**

Présidence : **Shelagh Campbell** (Post-doctorante CRIMT - TELUQ)  
**Lorenzo Frangi** (Post-doctorant CRIMT - HEC Montréal)  
**Nicolas Roby** (Coordonnateur scientifique CRIMT - Université de Montréal)

La première séance vise à permettre aux participant(e)s de faire connaissance et d'échanger sur les progrès réalisés au cours de la dernière année. À cette fin, chaque participant(e) **verra à préparer une courte présentation** de son projet de thèse, de l'état d'avancement de ses travaux et de la méthodologie qu'il ou elle envisage (ou a employé) aux fins de la réalisation de ses recherches (2 minutes maximum > prière de bien utiliser le temps qui vous est imparti – sans être trop court – nous vous demanderons d'élaborer – ni trop long – nous risquerons de vous interrompre).

**12:30-13:30**

Lunch

**13:30-15:00** (Salle Champêtre CD ☎)

### **Atelier A.2 : L'autre recherche**

Présidence : **Nicolas Roby** (Coordonnateur scientifique CRIMT - Université de Montréal)

Invités : **Marie-Josée Legault** (TELUQ), **Georgina Murray** (Griffith University), **David Peetz** (Griffith University), **Ania Zbyszewska** (University of Victoria)

Les sciences sociales n'ont pas à être opposées aux sciences fondamentales, dites 'pures et dures', comme si les premières étaient, par définition, 'impures et molles'. Soucieux de légitimité, certains 'méthodologues' des sciences sociales mettent en opposition les méthodes quantitatives et qualitatives, soulignant à grands traits les vertus des premières

tout en disqualifiant les secondes, les qualifiant d'anecdotiques et de peu rigoureuses. Cet atelier se veut un exercice de réhabilitation.

Pourquoi recourir aux méthodes qualitatives ? Quels en sont les avantages et que nous apprennent-elles d'autre, ou de plus ? Au plan méthodologique, comment reconnaître un bon devis qualitatif ? Quels sont les avantages de la triangulation ? Comment se préparer aux entretiens et en tirer le maximum ? Comment identifier les intervenants clés et négocier l'accès ? L'observation participante (à la Laurie Graham, dans *On the Line at Subaru-Isuzu*) est-elle toujours possible et, si oui, comment satisfaire aux exigences des comités d'éthique ? Une fois terminée la collecte de données, comment tirer profit des matériaux de recherche ? Quelles sont les principales techniques de codage et d'analyse et quels en sont les principaux avantages et inconvénients ? Lorsqu'il s'agit de présenter, puis d'analyser une série d'études de cas, quelles sont les options sur le plan de la structuration des chapitres de présentation, d'analyse et de discussion ?

Nous vous demandons de penser aux deux questions suivantes, et de vous préparer à participer aux débats. Nous poserons ces questions à nos invités – à qui nous demanderons également d'aborder quelques-unes des questions reproduites ci-haut. Nous visons des échanges ouverts, sur le mode questions-réponses.

**Q1.** Qu'est-ce qu'un entretien réussi ? Quels sont vos meilleurs trucs, notamment sur le plan de la préparation et de la gestion des imprévus ?

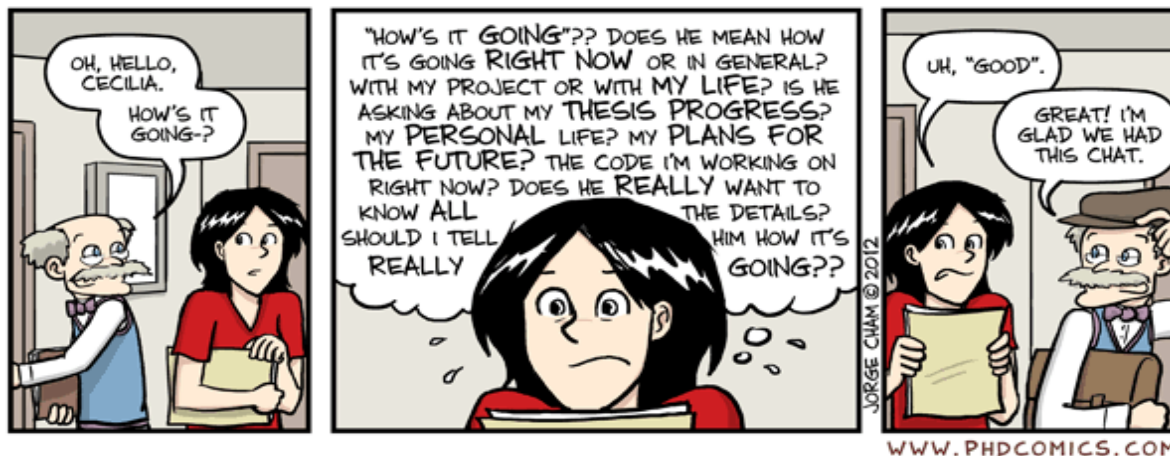
**Q2.** Comment tirer profit de la somme des matériaux recueillis et, dans le cas des entretiens, couper au travers les centaines de pages de *verbatim* ? Quelle place réserver à l'induction et, si celle-ci s'avère importante, comment assurer l'arrimage entre ce que nous révèlent les acteurs (et donc, ce que nous n'avions pas forcément anticipé) et les paramètres du cadre théorique ?

**15:00-15:30**

Pause

15:30-17:00 (Salle Champêtre CD ?)

**Atelier A.3 : La vie secrète de..., ou tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le parcours doctoral sans jamais oser le demander**



Présidence : **Shelagh Campbell** (Post-doctorante CRIMT - TELUQ)

Invités : **Amanda Coles** (McMaster University), **Lorenzo Frangi** (HEC Montréal), **Nicolas Roby** (CRIMT), **Johanna Weststar** (Saint-Mary's University)

Est-ce que vous vous réveillez au beau milieu de la nuit en vous demandant : pourquoi mes amis lèvent-ils les yeux au ciel quand ils me voient arriver ? Pourquoi est-il si difficile d'écrire ? Est-ce que je serai capable un jour, moi aussi, d'avoir une hypothèque ou un bébé, voire de prendre une bière? Comment est-ce que je dirai à mon ou ma partenaire que nous allons devoir changer de ville, voire de pays pour mon travail ? Au fait, comment est-ce que je ferai pour trouver un travail ? Ou bien un ou une partenaire ? Est-ce que j'arriverai à enseigner tout en rédigeant ma thèse ? Pourquoi est-ce si difficile de trouver le temps d'écrire ? À qui puis-je demander de l'aide ? Est-ce que quelqu'un ou quelqu'une en a quelque chose à cirer ?

La réponse à cette dernière question est oui ! Le CRIMT et vos collègues sont une importante source de soutien, mais aussi d'informations, pour passer au travers du Doctorat. Vous recevrez bien entendu des conseils de votre directrice ou directeur de recherche, de vos camarades de classe, et des responsables de programmes sur les aspects de la recherche et des politiques propres à votre université, faculté ou département. La communauté du CRIMT peut favoriser votre développement en tant que chercheur, mais également vous aider à trouver un meilleur équilibre entre études et vie personnelle. Nous avons tous des doutes et des inquiétudes. Bien que les solutions varient selon les ressources et les caractéristiques personnelles, le partage des trucs et des astuces ne peut

qu'aider à affronter ces défis qui, bien que sous-estimés au départ, font partie intégrante du parcours doctoral.

Cet atelier abordera certains des aspects les plus "soft" du parcours doctoral, aspects qui peuvent également se révéler les plus durs ! Il vise à encourager les discussions et les échanges entre étudiantes et étudiants, tout en mettant à profit l'expérience de quelques collègues chercheurs.

Pour vous préparer à cette session, nous vous demandons de bien vouloir :

- Q1.** Identifier trois choses que vous pensiez savoir avant de commencer votre Doctorat, notamment sur ce qu'était "faire une thèse".
- Q2.** Énumérer les aspects du Doctorat qui présentent un défi pour vous, et les choses qui, au contraire, ont été les plus faciles à résoudre ?
- Q3.** Décrire la chose qui vous a marqué le plus, ou la chose la plus importante que vous avez apprise depuis le début de votre parcours doctoral (hors des connaissances académiques) ? Pensez à une courte histoire à partager avec le groupe au sujet d'où/quand/comment vous avez pris conscience de cette dernière.
- Q4.** Si vous étiez coincé 15 minutes dans un ascenseur avec (insérez le nom du chercheur le plus respecté dans votre domaine), qu'est-ce que vous aimeriez vraiment lui demander ? Pensez soigneusement à cette dernière question. Qui sait, peut-être vous retrouverez vous face à face avec cette personne lors de l'une des activités du CRIMT !

## 10 mai 2012

8:30-10:00 (Salle Champêtre CD )

### Atelier A.4 : Des pommes, des oranges et...des pépins ?

Présidence : **Lorenzo Frangi** (Post-doctorant CRIMT - HEC Montréal)

Invités : **Phil Almond** (De Montfort University), **Christian Dufour** (CRIMT), **Raoul Gebert** (Université de Montréal), **Annette Hayden** (CRIMT), **Adelheid Hege** (IRES)

Conséquences de la mondialisation de l'économie, les dynamiques du travail seraient de plus en plus imbriquées à l'échelle internationale et les acteurs productifs, de plus en plus 'globalement' organisés. Ce double mouvement amène les chercheurs à s'intéresser aux évolutions, parfois parallèles, souvent contrastées des dynamiques nationales et transnationales en matière de travail et d'emploi. Misant sur le savoir de quelques collègues de renom menant des recherches comparatives à l'échelle internationale, cet

atelier vise à discuter de quelques-uns des aspects méthodologiques les plus problématiques liés à ce type de recherche.

Afin de vous préparer à cet atelier, nous souhaitons que vous pensiez aux quelques questions suivantes :


- Q1.** Cadre général. En quoi les comparaisons internationales contribuent-elles à l'étude du travail en contexte de mondialisation ? Quels en sont les aspects les plus prometteurs...et les plus problématiques ?
- Q2.** Le devis de recherche : au-delà des dynamiques singulières propres aux contextes institutionnels variés, comment faut-il traiter les similarités, tant sur le plan théorique qu'empirique ? Par objet, par thème, par secteur, toutes ces réponses et autres ?
- Q3.** Du national à l'international. Comment concilier les logiques transnationales et les spécificités nationales et, dans un même contexte national, les perspectives macro (ex. régime institutionnel), méso (spécificités régionales) et micro (ex. logiques d'établissement) ? L'analyse multiniveaux est-elle possible et, si oui, à quelles conditions ?
- Q4.** Les aspects techniques. Quels sont les éléments problématiques liés à la réalisation d'études plurinationales (ex : langues et accents nouveaux, choc des cultures, accès au terrain, collaboration avec les universités locales, etc.), et comment y faire face ?

**12:00-13:30**

Lunch



## **ATELIER PRÉPARATOIRE PRÉ-MAGOG**

(10 mai – 10:30-12:00 > Salle Champêtre CD  )

### **L'avenir syndical: innovations, transformations et stratégies**

#### **Rencontre ouverte du comité scientifique (tous sont les bienvenus)**


Cet atelier préparatoire vise à discuter de la planification du colloque international du CRIMT sur l'avenir syndical (25-27 octobre 2012 à HEC Montréal). L'objectif est de faire un remue-méninges autour de la construction d'ateliers et d'autres initiatives à tenir dans le cadre du colloque.

Les syndicats sont confrontés à un contexte en pleine mutation qui les oblige à innover, à se transformer. Alors que les acteurs syndicaux sont appelés à redéfinir leur agenda et leurs modes d'action et d'organisation, quelles sont les innovations mises en œuvre et quel succès rencontrent-elles ?

L'appel de communications invite les universitaires et les acteurs du marché du travail à soumettre des contributions originales sur un ou plusieurs des cinq thèmes suivants:

- 1. Quels rôles pour les syndicats ?**
- 2. Quelles stratégies pour assurer une plus grande représentativité syndicale ?**
- 3. Quelles sont les dynamiques de l'engagement syndical ?**
- 4. Quelles stratégies pour accroître le pouvoir syndical ?**
- 5. Comment les syndicats innoveront-ils ?**

Le colloque accordera une attention particulière aux innovations, stratégies et changements mis en œuvre par les syndicats au plan local, national et transnational. Nous prévoyons également un grand nombre d'ateliers visant à intégrer les perspectives des chercheurs et des syndicalistes ou d'autres acteurs du marché du travail et de la société civile.

**PLÉNIÈRE I** (10 mai – 13:30-16:00 > Salle Champêtre ABCD )

## **1. L'état du projet CRIMT-GTRC II**

Mise à jour du projet, survol des documents clés et le processus de mi-évaluation (voir pochette), et objectifs fixés pour Magog V.

**Gregor Murray** (Université de Montréal)

## **2. Fractures institutionnelles**

Que disent nos/vos recherches à propos des institutions sur la régulation du travail et de l'emploi ? Ces recherches démontrent-elles de la résilience, ou la fracture de notre régime institutionnel ? Quels sont les constats les plus importants qui ressortent de vos/nos recherches à cet égard?

Président : **Gregor Murray** (Université de Montréal)

**Christian Brunelle** (Université Laval)

**Ann Frost** (University of Western Ontario)

**Charles Heckscher** (Rutgers University)

**Charlotte Yates** (McMaster University)

## **Les dynamiques d'exclusion, source de revitalisation pour le droit du travail ?**

Les dynamiques d'exclusion sont au cœur même du droit du travail. Pourtant nous nous sommes pas ou peu intéressés aux effets « positifs » qu'elles génèrent pour le droit du travail. Conduisent-elles à l'établissement de nouvelles normes, de nouveaux processus de régulation ou de nouvelles formes de protection? Aboutissent-elles à la reconnaissance de nouveaux acteurs, de nouvelles institutions, de nouvelles formes de représentation? Ou à les revitaliser? Voici une série de questions qui découlent du titre un peu provocateur de cet atelier.

L'objectif de l'atelier est de nous amener à réfléchir autrement, à établir des liens entre nous, entre nos travaux. À cet égard, nombreux sont celles et ceux qui parmi nous ont étudié et déploré la désagrégation du statut du travailleur par des processus d'exclusion. À partir de nos travaux respectifs, est-il possible d'affirmer que ces processus d'exclusion conduisent à l'établissement de nouvelles institutions, de nouvelles règles, de nouveaux acteurs ou de nouvelles solidarités ?

Après avoir situé le débat, nous mettrons sur la table plusieurs questions.

### **Situons le débat**

Depuis plusieurs années, le droit du travail subit sans cesse des glissements de terrain. Plusieurs pans s'effondrent laissant chaque jour entrevoir un peu plus un salarié dénudé ou évanescent.

Pourtant la société salariale s'est édiflée lentement, elle ajoutait chaque jour à la relation brute de travail, les ingrédients de ce qui allait devenir un statut juridique. Un statut qui envelopperait le contrat de travail d'un ordre public de protection et assurait une signification sociale au travail, " valeur et dignité" (R. Castel, 1998). Il en fut ainsi grâce à l'instauration d'un salaire minimum, d'un nombre limité d'heures de travail, de la consécration d'une portion du salaire à rémunérer autre chose que la stricte délivrance de la prestation de travail. Une portion qui allait échapper aux lois strictes du marché en vue de répondre à d'autres logiques, celle de la prémunition contre les risques sociaux, de la sécurité et de la dignité. Un statut qui de surcroît allait s'appuyer sur un collectif organisé qui, au moyen de la convention collective, échapperait à la confrontation employeur-employé (R. Castel, 1995 p. 339).

De cette période, F. Ost (1999, p. 307) conclura que "c'est la médiation juridique qui arrache le travail au règne exclusif du marché et au seul face-à-face contractuel". Mais que reste-t-il aujourd'hui de cette médiation? N'est-elle pas tournée tout entière vers la déconstruction de ce statut salarial, une déconstruction dont l'exclusion est l'aiguillon?

- Une exclusion aux visages multiples, qui se situe entre les mains du législateur, du gouvernement, de l'employeur, du syndicat.
- Une exclusion aux techniques et proportions variées. Elle est implicite, explicite, partielle ou totale.
- Une exclusion aux dons d'ubiquité. Elle s'invite partout, dans les contrats, dans les lois.

L'exclusion n'emporte généralement pas la sympathie du travailleur. Il y voit là une remise en question de l'existence de son champ, le "ce pourquoi" le droit du travail existe. En effet, le terme ne signifie-t-il pas, ne pas laisser entrer, ne pas admettre, mettre dehors.

Pourtant, l'exclusion participe au projet même du droit du travail. Cette logique a été et reste présente depuis les premiers jours de sa construction : être salarié ou non. Aujourd'hui, il nous faut mieux comprendre cette dynamique de l'exclusion, car elle est un processus social.

Qui œuvre à son concours? Qui l'institutionnalise ? Et pourquoi? Quelle est la logique à l'origine de l'exclusion?

"Exclure c'est instituer" dit l'adage. Or, instituer signifie établir en droit, fonder, créer dans un ordre juridique, donner naissance à une nouvelle entité juridique. Ne faut-il pas dès lors voir dans l'exclusion les prémisses de la construction d'un nouveau possible pour le droit du travail?

### **Réfléchissons ensemble**

- Q1.** Quels sont les cas que vous avez étudiés qui ont suscité l'exclusion partielle ou totale, d'une façon implicite ou explicite de certains groupes de travailleurs de l'accès à tout ou partie du statut de travail ?
- Q2.** Ont-ils suscité l'émergence de nouvelles institutions, acteurs, règles, solidarités? Ou bien ont-ils conduit à les revitaliser?
- Q3.** Quel genre de processus s'enclenche?
- Q4.** Quel est le résultat de ce processus ? Conduit-il nécessairement à une dislocation ou à une reconstruction du droit?
- Q5.** Comment créer des synergies entre ce thème de recherche et d'autres projets et initiatives développés au CRIMT ?

Présidente : **Urwana Coiquaud** (HEC Montréal)

Contributions initiales : **Barbara Pocock** (University of South Australia), **Jean Bernier** (Université Laval), **Urwana Coiquaud** (HEC Montréal), **Louise Boivin** (Université de Montréal), **Dalia Gesualdi-Fecteau** (UQAM), **Supriya Routh** (University of Victoria), **Guylaine Vallée** (Université de Montréal),...

**Travail et travailleurs du savoir. Fournisseurs de contenu du monde entier : unissez-vous**

Une culture élaborée autour de la notion d'espace public (*public commons*), de libre accès (*open access*) et du code source libre (*open source*) a transformé la notion d'autorat pour faire des auteurs des composantes parmi d'autres dans un système interactif où la notion de propriété intellectuelle change en profondeur et fait parfois d'eux de simples *fournisseurs de contenu*.

Ce même mouvement inspire un nouveau type de mouvements sociaux qui émergent dans l'action. Ils produisent des formes d'organisation sociale sans hiérarchie, sans chaîne de commandement ou permanence et prennent la forme de coalitions temporaires qui doivent rester sous le contrôle du groupe ou du collectif dans son ensemble.

Ces pratiques portent-elles en fait un jugement sur les institutions traditionnelles de représentation ? Comment les acteurs traditionnels de la représentation répondent-ils ou peuvent-ils répondre à ces changements ?

**Contexte :**

Ce que l'on appelle l'industrie culturelle et l'univers des médias doivent relever un défi de taille depuis l'effondrement des modèles économiques basés sur quelques géants dont les produits sont distribués de façon centralisée. La présence d'un système alternatif, inspiré du mouvement des logiciels *Open Source*, nourrit maintenant des attentes de libre accès à la culture, aux divertissements et aux produits des industries du savoir et propose de les considérer comme un bien commun disponible dans un espace public. Le modèle des médias de masse proposait un contenu qui appartient à un auteur détenteur de droits et où les utilisateurs consomment un objet tel qu'on leur présente.

Dans le jeu vidéo, par exemple, un modèle alternatif permet l'interaction constante entre les producteurs et les consommateurs, où les consommateurs sont incités à contribuer, à modifier et à co-crée l'objet, car on fait appel à un auditoire plus actif que passif, notamment via le *crowdsourcing*, communauté/forum de discussions des réseaux virtuels. L'industrie de jeu vidéo apparaît ici comme un idéal type de ce mouvement, avec tous ses paradoxes. Loin d'accomplir l'idéal de la démocratie inhérent au mouvement *Open Source*, l'industrie du jeu vidéo est promue comme le nouveau modèle d'affaires parfait de l'économie libérale. Il n'y a pas moins de 600 000 communautés actives de jeux en ligne multijoueurs (*massive multiplayer online games* ou MMOs).

Tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie, ceci soulève des questions controversées; par exemple, celle du contrôle du jeu et celle de la propriété intellectuelle du contenu co-créé. Les éditeurs de jeu accordent des *licences utilisateur* (*End-User Licensing Agreements* (EULAs) qui créent une sorte de propriété associée, partagée entre l'éditeur du jeu et les membres de la

communauté. Mais cet environnement n'est pas du tout réglementé : il est privé, non syndiqué, fournit du travail précaire à des professionnels qualifiés et diplômés, mais qui ne détiennent ni titre ni qualification professionnelle accréditée. On peut tout aussi facilement sous-traiter la création ou la conception dans un réservoir international de créateurs et de consommateurs. Selon certains, on assiste en résultante à la marchandisation de l'espace public.

Le modèle économique basé sur le consommateur intervient également de façon évidente dans la re-régulation de plusieurs professions, comme dans le domaine de la pharmacie et du droit, où on invoque l'intérêt public pour finalement avantager l'intérêt économique privé. L'intérêt du consommateur, souvent invoqué au nom de la sécurité publique, est ici confondu avec le respect de *l'espace public* (voir la "sphère publique" d'après Habermas ou les "sphères publiques" pour Nancy Fraser) dans lequel il ne saurait être question de *marchandiser* la connaissance et ses fruits.

**Afin de guider notre discussion, nous vous demandons de considérer les questions suivantes :**

**Q1.** Quelles sont les implications du développement controversé d'une culture de l'espace public pour le travail et les travailleurs du savoir? (Quels sont les intérêts et les visions du monde qui s'affrontent chez les acteurs du travail du savoir?)

**Q2.** Quelles sont les implications pour l'intérêt public d'un modèle basé sur l'*open source* et la libre accès? Jusqu'à quel point parle-t-on d'espace public alors qu'il devient parfois plus individualisé que jamais et focalisé sur un consommateur roi (ou reine) qu'on encourage à poursuivre son seul intérêt privé ?

**Q3.** Les travailleurs devraient-ils contester la privatisation du savoir qui est le produit de leur travail? Si oui, quand, comment? Quel est dès lors le rôle de la représentation collective dans un tel monde ?

**Format :**

Notre atelier prendra la forme d'une table ronde où chaque participant décrira son/ses projet(s) en cours à la lumière des différentes questions servant à guider l'atelier. Nos co-présidents de séance présenteront le thème de l'atelier et contrôleront "l'espace" de notre discussion.

Présidentes : **Marie-Josée Legault** (TELUQ) & **Johanna Weststar** (Saint-Mary's University)

Contributions initiales : **Ann Frost** (University of Western Ontario), **Larry Haiven** (Saint-Mary's University), **Amanda Coles** (McMaster University), **Charles Heckscher** (Rutgers University), **Danielle Van Jaarsveld** (University of British Columbia), **Phil Almond** (De Montfort University), **Philippe Barré** (Université de Montréal), **France Houle** (Université de Montréal), ...

**Innovation, apprentissage et transformations au sein des syndicats**

Les syndicats sont confrontés à un contexte en pleine mutation qui les oblige à innover, à se transformer. Alors que les acteurs syndicaux sont appelés à redéfinir leur agenda et leurs modes d'action et d'organisation, cet atelier se penche sur la nature et l'évaluation des innovations mises en œuvre et leurs conséquences pour l'agenda de recherche.

Partant de vos recherches, et dans le cadre d'échanges interactifs, veuillez indiquer :

- Q1.** Qu'avons-nous appris des recherches sur le renouveau syndical ? (Exercice de réchauffement intellectuel : un constat lourd par participant – 1-2 minutes seulement.)
- Q2.** En partant d'un exemple que vous avez étudié ou observé, prière de partager quelques résultats clés en matière d'innovation, d'apprentissage et de transformations au sein des syndicats. (Les contributions initiales ne doivent pas dépasser 5 minutes.)

*Parmi les questions à considérer à partir de votre exemple (peut-être à ne traiter qu'une ou deux de ces questions à partir de votre exemple – ces questions sont posées dans le cadre du cinquième thème de l'Appel de communications pour le colloque CRIMT du mois d'octobre) :*


- a) *De quelle façon les syndicats innoveront-ils ? Qu'est-ce qui facilite ou entrave l'innovation syndicale ? Quels sont les mécanismes et les pratiques organisationnelles qui permettent le transfert et la diffusion des innovations ? Quelles sont les innovations qui contribuent au développement des aptitudes et des compétences ?*
  - b) *Comment les syndicats insèrent-ils l'apprentissage dans leurs politiques et leurs pratiques organisationnelles ? Comment la formation est-elle valorisée au sein des syndicats, entre les syndicats, entre les générations, au travers les frontières, entre économies développées et émergentes? Les syndicats intègrent-ils des façons de faire développées dans d'autres types de mouvements sociaux ? Y a-t-il des politiques, des formes organisationnelles et des types de leadership qui favorisent, plus que d'autres, l'apprentissage au sein des syndicats ?*
  - c) *Quelles sont les aptitudes et les compétences qui permettent de stimuler l'innovation, l'apprentissage et le développement des capacités organisationnelles ? Quelles sont les innovations les mieux à même de développer ces aptitudes et compétences ? Quel est le rôle de l'éducation syndicale en matière d'apprentissage et d'innovation ? Quelles aptitudes et compétences les militants et les dirigeants syndicaux doivent-ils développer en priorité ?*
- Q3.** Quelles devraient être les priorités de recherche et quelles sont les méthodologies qui favorisent une meilleure compréhension des transformations qui traversent les syndicats

et les autres formes de représentation collective ? (2-3 priorités et leurs conséquences méthodologiques - contribution initiale : max. de 3 minutes par participant.)

Présidents : **Gregor Murray** (UdeM) & **David Peetz** (Griffith University)

Contributions possibles : **Kim Voss** (University of California at Berkeley), **David Peetz** (Griffith University), **Christian Dufour** (CRIMT), **Adelheid Hege** (IRES), **Philippe Pochet** (ETUI), **Carole Yerochewski** (Université de Montréal), **Raoul Gebert** (Université de Montréal), **Ian Robinson** (University of Michigan), **Marc-Antonin Hennebert** (HEC Montréal), **Diane Gagné** (Université de Montréal), **Claude Rioux** (CRIMT), **Mona-Josée Gagnon** (Université de Montréal), **Charlotte Yates** (McMaster University), **Peter Fairbrother** (RMIT), **Gregor Murray** (Université de Montréal), ...



**PLÉNIÈRE II** (11 mai – 8:30-10:30 > Salle Champêtre ABCD )

### **Le rôle transformateur des acteurs**

À la lumière de nos/vos recherches, comment comprendre les transformations des acteurs et des institutions? Quelles sont les conditions associées à ces transformations? Comment les acteurs appréhendent-ils ces changements et comment y répondent-ils?

Président : **Marc-Antonin Hennebert** (HEC Montréal)

**Guylaine Vallée** (Université de Montréal)

**Kim Voss** (University of California at Berkeley)

**Larry Haiven** (Saint-Mary's University)

**Peter Fairbrother** (RMIT)

**Christian Dufour** (CRIMT) & **Adelheid Hege** (IRES)

## **Développement durable et régulation du travail**

Les projets fondateurs du développement durable soulèvent tous d'importantes questions quant aux objectifs recherchés, lesquels présentent des difficultés d'adéquation qui se manifestent sous formes de rapports le plus souvent tendus. Par exemple, la conservation de la nature, élément-clé du développement durable suivant une conception modèle, se confronte inmanquablement au mode de vie contemporain, ce qui introduit des tensions entre croissance, décroissance ou entre des conceptions diverses de ces dynamiques. De tels rapports tendus, s'exprimant sous formes de « tandems » (tels que confort / précaution dans l'utilisation des ressources tirées de l'eau, de la terre et de l'air), mettent en jeu des valeurs et des dimensions qui touchent le pôle social propre au travail.

Les projets de développement durable s'élaborent au sein de communautés d'intérêts qui doivent affronter plusieurs obstacles notamment aux plans de la représentation, de la participation et de la délibération, fondés sur des rapports de type experts/profanes/dilettantes, puissants et faibles, majoritaires / minoritaires, travailleurs / consommateurs. D'où l'intérêt d'examiner soigneusement les modèles d'intervention et de régulation, propres aux sphères politiques, économiques et juridiques, que ce soit au sein de mouvements, d'organisations, d'institutions publiques et privées, qui permettent aux acteurs de se rapprocher voire de se joindre afin d'interagir de manière à rechercher, concevoir et réaliser des solutions intégrées.

Cet atelier se veut un point de rencontre permettant d'exposer l'état de la réflexion, de la recherche et de la pratique quant à l'intégration du développement durable à la régulation du travail à partir des pistes suivantes. La discussion sera organisée de manière séquentielle autour de quatre questions et, à partir de ses expériences de recherche et d'autres observations, chaque participant est invité à intervenir sur une ou plusieurs de ces questions. Nous avons identifié certains chercheurs susceptibles de partager leurs préoccupations de recherche sur l'une ou l'autre des questions mais d'autres chercheurs qui travaillent sur ces thèmes sont également invités à intervenir. La durée approximative pour des contributions initiales autour de chaque question est indiquée entre parenthèses après la question.

Présidents : **Martin Dumas** (Université Laval) et **Claude Rioux** (CRIMT)

**Q1.** Besoin de prendre la mesure des impacts des transformations que l'on peut observer dans les paradigmes de développement économique soumis à un ou plusieurs éléments à la base des projets fondateurs du développement durable sur la structure socio économique ou sur le mode dominant socio-productif d'une activité (3-4 minutes par participant).

- **Peter Fairbrother** (RMIT) et **Claude Rioux** (CRIMT) (d'une économie à forte intensité de carbone vers une économie à faible empreinte de carbone dans la région du Gippsland en Australie)
- **Claude Rioux** (CRIMT) et **Philippe Barré** (Université de Montréal) (d'un mode mono-industriel d'exploitation des ressources forestières à un mode de gestion intégrée et écosytémique : la réponse des syndicats au Canada et au Québec)
- **John Holmes** (Queen's University) (...)

**Q2.** Les acteurs particuliers ayant un lien avec la sphère du travail comme parties prenantes dans les transformations s'inscrivant dans le développement durable, leur action au sein de la communauté et avec la communauté (3-4 minutes par participant)

- **Peter Fairbrother** (RMIT) (l'implication des acteurs dans la transition au Gippsland...)
- **Martin Dumas** (Université Laval) (Le rapprochement entre producteurs-exportateurs et utilisateurs-importateurs de matières dangereuses sur la santé publique et professionnelle : l'amiante chrysotile)
- **Ian Robinson** (University of Michigan) (...), **Claude Rioux** (CRIMT) (...), **John Holmes** (Queen's University) (...), **Antonio Gomes** (Doctorant, Université de Montréal) (...)

**Q3.** Développement durable et travail décent : les emplois verts (3-4 minutes par participant)

- **Peter Fairbrother** (RMIT) (...), **Jeffrey Hilgert** (Université de Montréal) (...), **Martin Dumas** (Université Laval) (...), **John Holmes** (Queen's University) (...)

**Q4.** Quelles sont les pistes pour un agenda de recherche qui intègre la régulation du travail et le développement durable ? (2-3 minutes par participant)

- Tous les participants

**ATELIER 2.2** (11 mai – 11:00-12:45 > Salle Cordial)

**Les paradigmes du droit du travail : suivi des rencontres d'Avignon et de Montréal (2011)**

Présidents : **Michel Coutu** (Université de Montréal) et **Martine Le Friant** (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse)

1. **Synthèses:** (max. 10 minutes)

*La Démocratie au travail*

**Martine Le Friant** (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse)

*La transnationalité du droit du travail*

**Marie-Ange Moreau** (Université Lumière Lyon 2)

*La "crise" (?) du droit du travail et les rapports entre crise économique et juridique*

**Michel Coutu** (Université de Montréal)

2. **Prolongements:** (max 5 minutes)

*La démocratie au travail au Québec*

**Dalia Gesualdi-Fecteau** (UQAM)

*La transnationalité du droit du travail*

**Isabelle Duplessis** (Université de Montréal)

*Les rapports économie/droit et l'idée de "crise"*

**Isabelle Martin** (Université de Montréal)

3. **Échanges et discussions**

### **Les dynamiques transnationales de l'action syndicale et la régulation sociale multiniveaux**

Devant le déséquilibre qui caractérise désormais l'état du rapport de force opposant les employeurs aux organisations syndicales, particulièrement au sein des entreprises multinationales, plusieurs soulignent aujourd'hui l'importance pour les travailleurs de construire de nouvelles voies d'action et de représentation au plan transnational. Ces mêmes interrogations se posent à l'égard de l'action étatique et la réception juridique et politique des possibilités d'action transnationale. L'espace supranational est d'ailleurs devenu un lieu d'expérimentation pour les acteurs syndicaux où de nouvelles formes de coopération émergent instillant la mise en place de nouvelles régulations de la relation de travail.

Si les recherches empiriques ont permis au cours des dernières années de documenter la diversité des formes prises par la coopération intersyndicale, elles ont aussi provoqué de nombreuses réflexions sur les obstacles se posant à cette coopération ainsi que sur les conditions de son effectivité. Elles ont, en outre, fait ressortir les dynamiques multiples à l'œuvre au niveau local, national et international qui contribuent à façonner l'émergence de nouvelles dynamiques syndicales transnationales. Plusieurs des recherches juridiques sur le «soft law» mettent en relief la complexité de l'interface avec ces acteurs parfois locaux ou nationaux et parfois transnationaux.

Au plan théorique, ces recherches mettent toutefois en exergue la nécessité de développer et de puiser dans de nouvelles approches pour comprendre les transformations en cours. Parmi les pistes explorées, celle de la gouvernance multiniveaux a été évoqué afin de proposer une nouvelle conceptualisation des espaces de l'action syndicale. Selon cette approche, la mondialisation mettrait en scène des dynamiques interactives entre territoires confrontant les acteurs sociaux, non seulement à une diversification des lieux de la régulation sociale, mais également à la problématique de leur articulation. Dans cette perspective, l'objectif ne serait pas de savoir qui des acteurs nationaux ou supranationaux deviendront les maîtres d'œuvre de la régulation sociale mais plutôt d'étudier les mécanismes par lesquels ces acteurs en viennent, au travers de systèmes de coopération plus ou moins institutionnalisés, à agir conjointement et à définir de nouveaux champs d'intervention.

Partant de ce contexte, voici quelques questions qui pourraient faire l'objet d'une discussion informelle entre chercheurs s'étant intéressés à la reconfiguration des espaces de l'action syndicale et, plus largement, de la régulation sociale. Partant de vos recherches, veuillez indiquer :

**Q1.** Dans les expériences que vous avez étudiées au cours des dernières années, comment s'est articulée cette interaction entre territoires ? Celle-ci a-t-elle été source de tensions ou au contraire de synergies pour les organisations syndicales impliquées ?

**Q2.** Quelles sont, selon vous, les formes et les pratiques les plus prometteuses en matière de syndicalisme transnational ?

**Q3.** Quelles sont les interfaces les plus prometteuses entre les différents mécanismes réglementaires (institutions) en émergence et les acteurs transnationalisés ?


**Q4.** Quelles approches théoriques pourraient nous aider à mieux comprendre et conceptualiser les dynamiques transnationales de l'action syndicale ?

**Q5.** À la lumière de vos constats, quelles pistes de recherche faut-il privilégier ?

Présidents : **Marc-Antonin Hennebert** (HEC Montréal) & **Gregor Murray** (UdeM)

Contributions initiales (un choix parmi Q1-Q4 = 5 minutes; Q5 = 2 minutes) : **Mélanie Dufour-Poirier** (Université de Montréal), **Raoul Gebert** (Université de Montréal), **Peter Fairbrother** (RMIT), **Marc-Antonin Hennebert** (HEC Montréal), **Philippe Pochet** (ETUI), **Don Wells** (McMaster University), **Reynald Bourque** (Université de Montréal), **Ian Robinson** (University of Michigan)

Autres participants sur les pistes de recherche seulement (Q5 = 2 minutes) : **Étienne Cantin** (Université Laval), **Christian Dufour** (CRIMT) & Adelheid Hege (IRES), **Mathieu Dupuis** (Université de Montréal), **Isabelle Duplessis** (Université de Montréal)

**PLÉNIÈRE III** (11 mai – 14:15-16:15 > Salle Champêtre ABCD )

**Quelles théories, quels concepts?**

Comment conceptualiser / refonder théoriquement la dynamique entre acteurs et institutions?

Président : **Christian Lévesque** (HEC Montréal)

**Phil Almond** (De Montfort University)

**Barbara Pocock** (University of South Australia)

**Martin Dumas** (Université Laval)

**John Godard** (University of Manitoba)

**ATELIER 3.1** (11 mai – 16:45-18:30 > Salle Champêtre CD 9 )

**Régions et grappes: qu'avons-nous appris de l'étude des différentes formes de gouvernance infranationale ?**

Cet atelier vise à susciter l'échange entre les chercheurs qui se penchent sur les dynamiques entre acteurs et institutions dans le cadre de différentes formes de gouvernance infranationale (Matrice de recherche du CRIMT 5.3). Les questions du départ ont trait à la dynamique et à l'évolution de ces institutions infranationales. Quel est le rôle des acteurs? Comment les institutions infranationales façonnent-elles les stratégies et les pratiques des acteurs : entreprises (tant au niveau des MNC que des PME), syndicats, fonctionnaires et autres acteurs de la gouvernance ?

Partant de vos recherches, et dans le cadre d'une discussion interactive, veuillez indiquer :

- Q1.** Quels sont les outils conceptuels et théoriques que vous privilégiez pour aborder ces questions?
- Q2.** Quels types de méthodologies utilisez-vous pour aborder ces questions?
- Q3.** Quels sont les principaux constats ou observations qui ressortent de vos recherches?
- Q4.** Comment assurer une synergie entre les différents projets de recherche CRIMT autour de ces questions?

Présidents : **Phil Almond** (De MontFort University) & **Christian Lévesque** (HEC Montréal)

Contributions initiales sur chaque question (2-3 minutes) : **Phil Almond** (De Montfort University), **John Holmes** (Queen's University), **Jorge Carillo** (El Colegio de la Frontera Norte), **Tod Rutherford** (Syracuse University), **Laurence Solar-Pelletier** (HEC Montréal), **Lucie Morrisette** (HEC Montréal), **Christian Lévesque** (HEC Montréal), **Philippe Barré** (Université de Montréal), **Claude Rioux** (CRIMT)



**ATELIER 3.2** (11 mai – 16:45-18:30 > Salle Cordial)

### **Justice et dignité au travail**

Le phénomène de la constitutionnalisation du droit du travail, qui s'infère des chartes des droits, contribue à accroître le rôle du juge comme gardien de la justice et de la dignité au travail. L'atelier vise à montrer le rôle mais aussi les limites du pouvoir judiciaire dans la régulation des conditions de travail.

Présidents : **Christian Brunelle** (Université Laval) & **Anne-Marie Laflamme** (Université Laval)

Contributions :

La liberté d'association au lendemain de l'arrêt Fraser (2011)

**Julie Bourgault** (Université du Québec en Outaouais)

Santé mentale et accommodements raisonnables au travail

**Anne-Marie Laflamme** (Université Laval)

Le contrôle de l'apparence physique du salarié

**Anne-Marie Delagrave** (Doctorante, Université de Victoria)

Antécédents judiciaires et discrimination dans l'emploi

**Christian Brunelle** (Université Laval)

**ATELIER 4.1** (12 mai – 8:45-10:30 > Salle Cordial)

**Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail**

Atelier préparatoire ouvert visant à organiser le colloque 2013 du CRIMT sur la *citoyenneté au travail*.  
Tous sont les bienvenus.

Présidents : coordonnateurs-trices du thèse 2

**ATELIER 4.2** (12 mai – 8:45-10:30 > Salle Président AB)

**Les dynamiques de l'avantage institutionnel comparé**

Atelier préparatoire ouvert visant à organiser le colloque 2014 du CRIMT sur *l'avantage institutionnel comparé*. Tous sont les bienvenus

Présidents : coordonnateurs-trices du thème 5

**ATELIER A.5** (12 mai – 8:45-10:30 > Salle Champêtre CD ⓘ)

Dernière session de l'École doctorale

### **Thèse et société**


Présidence : **Shelagh Campbell** (Post-doctorante CRIMT - TELUQ)

**Lorenzo Frangi** (Post-doctorant CRIMT - HEC Montréal)

**Nicolas Roby** (Coordonnateur scientifique CRIMT - Université de Montréal)

En quoi vos recherches sont-elles socialement pertinentes ? En quoi ont-elles un impact sur la société et les acteurs qui la composent ? Au-delà de la thèse elle-même et de la façon dont vous avez choisi de la traiter, comment s'assurer que celle-ci trouve écho dans les débats publics et ait une incidence sur les délibérations des acteurs ? Bref, pour peu que l'on oublie sa modestie, comment concevoir l'impact de ses travaux sur la société ?

Si l'on vous demandait, aux fins d'un forum national sur le travail et l'emploi (destiné aux décideurs publics et aux acteurs du marché du travail), de résumer vos travaux en un ou deux paragraphes et, dans le cas des étudiants les plus avancés, vos principaux résultats de recherche, comment le feriez-vous ? En tenant compte du public cible, et en insistant sur la pertinence et l'utilité de vos travaux, qu'écririez-vous ? Veuillez coucher quelques idées sur papier en vous rappelant qu'au-delà de vos propres travaux, il s'agit de réfléchir aux mécanismes les mieux à même d'assurer le transfert, la diffusion et l'essaimage de vos résultats de recherche. Vous aurez l'occasion de discuter de vos plans de transfert en sous-groupes de 4 ou 5 étudiants, puis le groupe verra à élire un représentant étudiant chargé de présenter le point de vue des doctorants à l'occasion de la dernière séance plénière du colloque (portant sur la diffusion et l'impact de la recherche).

**PLÉNIÈRE 4** (12 mai – 11:00-12:45 > Salle Champêtre ABCD )

### **Le chercheur et la société**

À la lumière de vos expériences de recherche, comment assurer la diffusion et l'impact des travaux de recherches? Par exemple, comment assurer l'utilité de vos travaux tout en conservant votre autonomie? Comment insérer les travaux dans les politiques et dans les délibérations des acteurs?

Président : **Gilles Trudeau** (Université de Montréal)

**Jean Charest** (Université de Montréal)

**Ian Robinson** (University of Michigan)

**Marie-Ange Moreau** (Université Lumière Lyon 2)

**David Peetz** (Griffith University)

**Philippe Pochet** (ETUI)

**Représentant étudiant**